



REGIE DU PORT DES CABANES  
HOTEL DE VILLE  
32, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE  
11560 FLEURY D'AUDE  
Tél : 04-68-33-93-32  
Fax : 04-68-40-07-48  
Email : [capitainerie@communefleury.fr](mailto:capitainerie@communefleury.fr)

## FICHE DE RESERVATION D'UN POSTE D'AMARRAGE POUR LES SAISONNIERS 01/06 au 30/09

> **PROPRIETAIRE :**

NOM : ..... PRENOM : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL..... VILLE.....  
TEL FIXE : ..... PORTABLE : .....  
ADRESSE MAIL : .....

> **DATE DE RESERVATION :**

PERIODE DU ..... au ..... 202

➤ **BATEAU :** NOM .....

VOILIER	MOTEUR	ANNEE BATEAU .....	
Constructeur .....	Tirant d'eau .....	Longueur .....	Largeur .....
<b>MOTEUR</b>	INBORD	HORD BORD	MARQUE
		PUIT CHAISE	
			PUISSANCE
			.....

**UN CHEQUE DE 60€ A L'ORDRE DU TRESOR PUBLIC VOUS EST DEMANDÉ POUR FRAIS DE RESERVATION.**

CETTE CAUTION VOUS SERA DEDUITE DE LA FACTURE OU RESTITUEE SUR REMISE D'UN R.I.B DE BANQUE OU DETRUIE DES LORS QUE LES DATES DE RESERVATION SONT RESPECTEES.

**EN CAS D'ANNULATION, CETTE CAUTION SERA ENCAISSEE, SAUF CAS PARTICULIER (EX : MALADIE GRAVE) TOUTE ANNULATION DE MOINS D'UN MOIS AVANT LA DATE D'ARRIVEE NE POURRA PAS ETRE PRISE EN COMPTE,**

Il faudra payer la période de réservation. Si vous annulez au moins un mois avant votre date d'arrivée, seuls les frais de réservation de 60€ sont à payer.

En cas de retard de votre part, il est impératif de prévenir la Capitainerie. Passé 3 jours après votre date d'arrivée et sans nouvelles de votre part (sauf cas particulier), votre poste d'amarrage sera ré-attribué.

La facturation s'établira par rapport aux dates de réservation et dès votre arrivée au port.

*MERCI DE VOTRE COMPREHENSION, CELA ETANT POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE NOTRE PORT DE PLAISANCE.*

Le / / 202  
SIGNATURE

LA CAPITAINERIE